

MICHEL DE MONTAIGNE  
**ESSAYS**



**Book 1 · Chapter 27**

Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on July 30, 2021

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web. More information at [www.hyperessays.net](http://www.hyperessays.net)

BORDEAUX-1-27-20210730-120243

## C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre suffisance

A CE N'EST PAS à l'avanture sans raison, que nous attribuons à simpleesse et ignorance, la facilité de croire et de se laisser persuader : Car il me semble avoir appris autrefois, que la creance estoit comme une impression, qui se faisoit en nostre ame ; et à mesure qu'elle se trouvoit plus molle et de moindre resistance, il estoit plus aysé à y empreindre quelque chose. *c Ut necesse est lancem in libra ponderibus impositis deprimi : sic animum perspicuis cedere.* D'autant que l'ame est plus vuide, et sans contrepoids, elle se baisse plus facilement souz la charge de la premiere persuasion. A Voylà pourquoy les enfans, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus sujets à estre menez par les oreilles. Mais aussi de l'autre part, c'est une sottie presumption, d'aller desdeignant et condamnant pour faux, ce qui ne nous semble pas vray-semblable : qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance, outre la commune. J'en faisoy ainsin autrefois, et si j'oyois parler ou des esprits qui reviennent, ou du prognostique des choses futures, des enchantemens, des sorcelleries, ou faire quelque autre conte, où je ne peusse pas mordre,

*A Somnia, terrores magicos, miracula, sagas,  
Nocturnos lemures portentaque Thessala,*

A il me venoit compassion du pauvre peuple abusé de ces folies. Et à present je treuve, que j'estoy pour le moins autant à plaindre moy mesme : Non que l'experience m'aye depuis rien faict voir, au dessus de mes premieres creances ; et si n'a pas tenu à ma curiosité : mais la raison m'a instruit, que de condamner ainsi resolutement une chose pour fausse, et impossible, c'est se donner l'avantage d'avoir dans la teste, les bornes et limites de la volonté de Dieu, et de la puissance de nostre mere nature : Et qu'il n'y a point de plus notable folie au monde, que de les ramener à la mesure de nostre capacité et suffisance. Si nous appellons monstres ou miracles, ce où nostre raison ne peut aller, combien s'en presente il continuellement à nostre veuë ? Considerons au travers de quels nuages, et comment à tastons on nous meine à la cognoissance de la plupart des choses qui nous sont entre mains : certes nous trouverons que c'est plustost accoustumance, que science, qui nous en oste l'estrangeté :

*B Jam nemo, fessus satiate vivendi,  
Susplicere in coeli dignatur lucida templa,*

A et que ces choses là, si elles nous estoient presentees de nouveau, nous les trouverions autant ou plus incroyables qu'aucunes autres.

*A si nunc primum mortalibus adsint  
Ex improviso, ceu sint objecta repente,  
Nil magis his rebus poterat mirabile dici,  
Aut minus ante quod auderent fore credere gentes.*

A Celuy qui n'avoit jamais veu de riviere, à la premiere qu'il rencontra, il pensa que ce fust l'Ocean : et les choses qui sont à nostre cognoissance les plus grandes, nous les jugeons estre les extremes que nature face en ce genre.

*B Scilicet et fluvijs, qui non est maximus, eii est  
Qui non ante aliquem majorem vidit, et ingens  
Arbor homoque videtur; et omnia de genere omni  
Maxima quae vidit quisque, haec ingentia fingit.*

B *Consuetudine oculorum assuescunt animi, neque admirantur, neque requirunt rationes earum rerum quas semper vident.*

B La nouvelleté des choses nous incite plus que leur grandeur, à en rechercher les causes.

A Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature, et plus de recognoissance de nostre ignorance et foiblesse. Combien y a il de choses peu vray-semblables, tesmoignees par gens dignes de foy, desquelles si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les faut-il laisser en suspens : car de les condamner impossibles, c'est se faire fort, par une temeraire presumption, de sçavoir jusques où va la possibilité. C Si lon entendoit bien la difference qu'il y a entre l'impossible et l'inusité ; et entre ce qui est contre l'ordre du cours de nature, et contre la commune opinion des hommes, en ne croyant pas temerairement, ny aussi ne descroyant pas facilement : on observeroit la regle de « Rien trop, » commandee par Chilon.

A Quand on trouve dans Froissard, que le conte de Foix sçeut en Bearn la defaictte du Roy Jean de Castille à Juberother, le lendemain qu'elle fut advenue, et les moyens qu'il en allegue, on s'en peut moquer : et de ce mesme que nos Annales disent, que le Pape Honorius le propre jour que le Roy Philippe Auguste mourut B à Mante, A fit faire ses funerailles publiques, et les manda faire par toute l'Italie. Car l'autorité de ces tesmoins n'a pas à l'adventure assez de rang pour nous tenir en bride. Mais quoy ? si Plutarque outre plusieurs exemples, qu'il allegue de l'antiquité, dit sçavoir de certaine science, que du temps de Domitian, la nouvelle de la bataille perdue par Antonius en Allemaigne à plusieurs journees de là, fut publiee à Rome, et semee par tout le monde le mesme jour qu'elle avoit esté perduë : et si Cæsar tient, qu'il est souvent advenu que la renommee a devancé l'accident : dirons nous pas que ces simples gens là, se sont laissez piper apres le vulgaire, pour n'estre pas clairvoyans comme nous ? Est-il rien plus delicat, plus net, et plus vif, que le

jugement de Pline, quand il luy plaist de le mettre en jeu ? rien plus esloigné de vanité ? je laisse à part l'excellence de son sçavoir, duquel je fay moins de conte : en quelle partie de ces deux là le surpassons nous ? toutesfois il n'est si petit escolier, qui ne le convainque de mensonge, et qui ne luy vueille faire leçon sur le progrez des ouvrages de nature.

A Quand nous lisons dans Bouchet les miracles des reliques de Saint Hilaire, passe : son credit n'est pas assez grand pour nous oster la licence d'y contredire : mais de condamner d'un train toutes pareilles histoires, me semble singuliere impudence. Ce grand Saint Augustin tesmoigne avoir veu sur les reliques Saint Gervais et Protaise à Milan, un enfant aveugle recouvrer la veuë : une femme à Carthage estre guerrie d'un cancer par le signe de la croix, qu'une femme nouvellement baptisee luy fit : Hesperius, un sien familier avoir chassé les esprits qui infestoient sa maison, avec un peu de terre du Sepulchre de nostre Seigneur : et cette terre depuis transportee à l'Eglise, un Paralytique en avoir esté soudain guery : une femme en une procession ayant touché à la chasse S. Estienne, d'un bouquet, et de ce bouquet s'estant frottée les yeux, avoir recouvré la veuë pieça perduë : et plusieurs autres miracles, où il dit luy mesmes avoir assisté. Dequoy accuserons nous et luy et deux S. Evesques Aurelius et Maximinus, qu'il appelle pour ses recors ? sera-ce d'ignorance, simplese, facilité, ou de malice et imposture ? Est-il homme en nostre siecle si impudent, qui pense leur estre comparable, soit en vertu et pieté, soit en sçavoir, jugement et suffisance ? c *Qui ut rationem nullam afferrent, ipsa autoritate me frangerent.*

A C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, outre l'absurde temerité qu'elle traîne quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. Car apres que selon vostre bel entendement, vous avez estably les limites de la verité et de la mensonge, et qu'il se treuve que vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangereté qu'en ce que vous niez, vous vous estes des-ja obligé de les abandonner. Or ce qui me semble apporter autant de desordre en nos consciences en ces troubles où nous sommes, de la Religion, c'est cette dispensation que les Catholiques font de leur creance. Il leur semble faire bien les moderez et les entenduz, quand ils quittent aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en debat. Mais outre ce, qu'ils ne voyent pas quel avantage c'est à celui qui vous charge, de commencer à luy ceder, et vous tirer arriere, et combien cela l'anime à poursuivre sa pointe : ces articles là qu'ils choisissent pour les plus legers, sont aucunefois tres-importans. Ou il faut se submitte du tout à l'autorité de nostre police ecclesiastique, ou du tout s'en dispenser : Ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy devons d'obeissance. Et d'avantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon chois et triage particulier, mettant à nonchaloir certains points de l'observance de nostre Eglise, qui semblent avoir un visage ou plus vain, ou plus estrange, venant à en communiquer aux hommes sçavans, j'ay trouvé que ces choses là ont un fondement massif et tressolide : et que ce n'est que bestise et ignorance, qui nous fait les recevoir avec moindre reverence que le reste. Que ne nous souvient il combien nous sentons de contradiction en nostre jugement mesmes ? combien de choses nous servoyent hyer d'articles de foy, qui nous sont fables aujourd'huy ? La gloire et la curiosité, sont les fleaux de nostre ame. Cette cy nous conduit à mettre le nez par tout, et celle là nous defend de rien laisser irresolu et indecis.